

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PLOURHAN

DATE DE LA CONVOCATION :
25 août 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS :
En exercice : 19
Présents : 18
Votants : 19

Séance du 1^{er} septembre 2026

L'an deux mil vingt-six le premier septembre à 19h30, le Conseil Municipal de la Commune de Plourhan, légalement convoqué, s'est rassemblé à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de M. Laurent GUÉGAN, Maire ;

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Laurent GUÉGAN, Patrick BATARD, Geneviève GOUJON, Emmanuel FLEURY (arrivé à 19 heures 58), Delphine LE ROLLAND, Alain BEUREL, Hervé LE SOUDER, Erwan VIEL, Yann MALENFANT, Virginie LE GUILLARD, Sandrine LE MOINE, Eloïse BERTHO, Clément GOBIN, Laëtitia JULOU, ~~Marie DARCHE~~, Aurore VINCKIER, Charlène LE SCANF, Damien ROUSSE, Benjamin LUCO.
Valérie LABROSSE, DGS.

ABSENTS EXCUSES :

Marie DARCHE qui a donné procuration à Laurent GUÉGAN

Aurore VINCKIER a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

2026/43 Compte-rendu des délégations

Monsieur le Maire communique aux membres du Conseil Municipal les décisions prises depuis la dernière séance, conformément à la délégation de pouvoirs consentie au Maire le mardi 31 mars 2026, et en application des dispositions des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres		
Nettoyage vitres école et pôle périscolaire	1 664.40 €	23/06/2026
Abonnement MVUE	96.00 €	26/06/2026
Mise en place MVUE	1 080.00 €	26/06/2026
Raccordement système alarme mairie à télésurveillance	792.00 €	01/07/2026
Raccordement système alarme centre technique	996.00 €	01/07/2026
Transports école vers piscine + école de voile	92.00 €	03/07/2026
Formation nacelle 2 agents ST	1 134.30 €	06/07/2026
Changement pièces sous-station mairie	2 807.48 €	11/08/2026
Remise en état trappes de désenfumage salle polyvalente	2 257.79 €	24/08/2026
Exercer au nom de la commune, tous les droits de préemption		
DIA n° 22232 26 Q0016 déposée le 18/06/2026, relative à la vente amiable de la propriété non bâtie cadastrée section ZC n° 193, au 18 La Croix de Méno de 636 m² pour le prix de 76 000 €	Renonciation	le 26/06/2026
DIA n° 22232 26 Q0017 déposée le 19/06/2026, relative à la vente amiable de la propriété bâtie cadastrée section A n° 287 au 17 rue de la	Renonciation	le 26/06/2026

Ville Morel et comportant une maison individuelle de 52 m ² pour le prix de 121 000 €	
DIA n° 22232 26 Q0018 déposée le 01/07/2026, relative à la vente amiable de la propriété bâtie cadastrée section A n° 2707, au 6 Bis rue du Châtaignier et comportant un garage de 25 m ² pour le prix de 20 000 €	Renonciation le 02/07/2027
DIA n° 22232 26 Q0019 déposée le 02/07/2026, relative à la vente amiable de la propriété non bâtie cadastrée section A n° 703, 704, 705 et 706, située rue Charles Le Goffic de 674 m ² pour le prix de 370 €	Renonciation le 03/07/2026
DIA n° 22232 26 Q0020 déposée le 03/07/2026, relative à la vente amiable de la propriété bâtie cadastrée section C n° 1050, au 18 rue des Cévets et comportant une maison individuelle de 67 m ² pour le prix de 170 000 €	Renonciation le 30/07/2026
DIA n° 22232 26 Q0021 déposée le 09/07/2026, relative à la vente amiable de la propriété bâtie cadastrée section C n° 1258 et 1259, au 36 rue du Châtaignier et comportant une maison individuelle de 67.5 m ² pour le prix de 150 500 €	Renonciation le 30/07/2026
DIA n° 22232 26 Q0022 déposée le 21/07/2026, relative à la vente amiable de la propriété non bâtie de 527 m ² cadastrée section ZC n° 170 située 19, La Croix de Méno pour le prix de 65 000 €	Renonciation le 30/07/2026

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité,

PREND ACTE des décisions signées par Monsieur le Maire en vertu de ses délégations.

Pour extrait conforme au registre,

Le Maire,



Laurent GUÉGAN